



COMPTE RENDU DU 20 MAI 2014

Début de la séance 19h45

6 personnes présentes

**L'ordre du jour était :**

- 1- Préparation de l'Assemblée Générale
- 2- Confidentialité des adresses internet

**Point 1 : Assemblée Générale**

Le mardi 17 juin 2014, nous déterminerons d'une date pour l'AG et un préprogramme visant à présenter l'objet de La parole Aux Citoyens lors de la fête des associations le 6 septembre (date à vérifier).

La date de l'AG est reportée en septembre. Les agendas de tous ne pouvant se joindre, il a été envisagé de mener cette assemblée après la fête des associations. En effet, cet événement semble pouvoir être une vitrine pour La Parole Aux Citoyens. Lors de cette journée, les personnes intéressées seront invitées à participer à l'AG.

Un préprogramme sera ébauché pour préparer la rentrée 2014, cf la fête des asso.

Plusieurs idées ont été proposées. C'est d'ailleurs un moment, où plus grand monde ne s'écoutait, attention à la parole de nos interlocuteurs!

- Organisation de soirées « pas chiantes », exemple : Conférence gesticulées de Franck Lepage avec la SCOP Le Pavé.
- Proposer des journées « jeux » (populaires, coopératifs, auto-construits...) pour amener les citoyens à partager un moment de plaisir. De cette manière les citoyens occuperaient l'espace public ensembles de façon ludique. Nous profiterions de ces moments pour aborder la démocratie participative.
- Participer à tour de rôle aux conseils municipaux. La Parole Aux Citoyens serait présente et ferait des comptes rendus mis en ligne sur le site <http://laparoleauxcitoyens.fr>
- Inviter les mallemortais à participer à une enquête et évoquer le Mallemort de 2030 qu'ils s'imaginent ou qu'ils ne voudraient pas imaginer.  
Trouver une entrée dans les établissements scolaires pour impliquer les enfants et jeunes dans le débat.
- Etablir une chartre de la démocratie participative...

Nous sommes amenés à réfléchir à un programme présentant l'objet de la parole Aux Citoyens.

Point 2 : Confidentialité des adresses internet.

Il a été décidé que les mails de chaque adhérent ne seront visibles que dans les échanges destinés aux sujets de la parole Aux Citoyens.

Si toutefois un adhérent désirait faire suivre une information personnelle, il pourra le faire à la seule condition de placer les adresses de ces mêmes adhérents en **invisibles**, c'est à dire en **CCI** sur la page Mail.

Une phrase de signature de mail sera définie et relatera cette confidentialité des adresses.

**Réunion de rentrée le 2 septembre 2014 à 19h30, retenir la salle.**

Séance levée à 20h50